



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles
d'Île-de-France**

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 15 septembre 2020

EXPOSITION DES STATUES DE LA FLECHE DE NOTRE-DAME A LA CITE DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, la Cité de l'architecture et du patrimoine accueille trois nouvelles statues qui ornaient la flèche de la cathédrale Notre-Dame de Paris.

Dessinées par Eugene Viollet-le-Duc et sculptées par Adolphe Victor Geoffroy Dechaume, les statues représentant les apôtres Saint Barthélémy, Saint Jude et Saint Simon, sont de nouveau exposées aux publics après l'incendie du 15 avril 2019. L'exposition de ces statues monumentales permet d'appréhender le travail de restauration conduit par la Conservation régionale des monuments historiques de la DRAC Île-de-France. Un an après l'incendie, les apôtres ont retrouvé leur apparence initiale dans les ateliers de la Socra, l'entreprise périgourdine chargée de la restauration.

La flèche de la cathédrale et ses 16 statues avaient fait l'objet d'un important programme de restauration conduit par la DRAC. Celui-ci avait abouti à la dépose des statues le 11 avril 2019, quelques jours avant l'incendie. Aujourd'hui les statues sont les seuls éléments originaux conservés pour une reconstruction à l'identique de la toiture de Notre-Dame.

La restauration des statues parachève un suivi effectué par la DRAC de chaque étape des travaux, en lien avec les ateliers Socra. La validation des protocoles de restauration pour les armatures, le nettoyage des statues et le choix de la nouvelle patine qui restitue l'apparence d'origine lors de l'installation des statues par Viollet le Duc, ont été déterminantes dans l'objectif de rebâtir la flèche à l'identique.

Pour Laurent Roturier, directeur régional de la DRAC Île-de-France, « *cette exposition des statues de Notre-Dame, aujourd'hui enrichie de trois nouveaux chefs-d'œuvre tout juste restaurés, donne à voir le savoir-faire français en la matière, et procure une émotion indescriptible.* »

La DRAC Île-de-France, maître d'ouvrage de la cathédrale jusqu'à la création de l'établissement public en charge de la conservation et de la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris par décret du 28 novembre 2019, demeure aujourd'hui en charge de la maîtrise d'ouvrage des éléments mobiliers, ainsi que du contrôle scientifique et technique dans le cadre des travaux. Pleinement engagée dans le sauvetage de la cathédrale dès le soir du 15 avril 2019, la DRAC intervient également sur les vestiges au titre de sa compétence en matière d'archéologie. La DRAC a défini un programme pluriannuel d'opérations portant sur les objets de Notre-Dame, s'échelonnant de 2020 à 2024.

Contacts presse :

Claire POLAK – claire@facondenpenser.com – 01 55 33 15 78

Andréa KAMGANG – andrea.kamgang@culture.gouv.fr – 01 56 06 50 29